

2 - SOUTENIR LES JEUNES DE 12 À 25 ANS DANS LEUR PARCOURS D'ACCÈS À L'AUTONOMIE

2.3 - Promouvoir un usage citoyen du numérique en renforçant l'accompagnement éducatif sur Internet

EJ 2.3.2 - FAVORISER L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION AUPRÈS DES JEUNES ET DE LEURS FAMILLES

DIAGNOSTIC

• Aujourd'hui, près de 80% des 11 ans à moins de 18 ans sont présents sur Internet au moins une fois par jour. Près de la moitié d'entre eux (48%) se connectent sur les réseaux sociaux plusieurs fois par jour (source : IFOP, 2013). La transformation numérique et l'irruption d'Internet et des réseaux sociaux (Snapchat, Instagram, etc.) dans le quotidien des jeunes ont considérablement modifié les modes de sociabilité de ces derniers.

La nature de la communication avec les jeunes, induite par les réseaux sociaux, a également changé : rapidité de la propagation et viralité de l'information (fake news, etc.), instantanéité, anonymat etc. Les pratiques et usages des jeunes évoluent, ils se tournent vers les outils et supports numériques pour répondre à leurs besoins, cela concerne leurs pratiques informationnelles, d'engagement, de sexualité, de divertissement et va bien au-delà des médias sociaux à proprement parler.

• Ces évolutions obligent à se poser la question des nouveaux espaces fréquentés par les jeunes et de la place des adultes (parents, animateurs, éducateurs, enseignants) au sein de ces nouveaux espaces. Cela pose également la question de leur approche, basée sur la prévention, mais qui doit aussi être capacitante et déculpabilisante, pour valoriser la potentialité du numérique et pas uniquement ses dangers.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

Il s'agit principalement de :

- Développer la citoyenneté numérique et l'éducation aux médias ;
- Adapter les pratiques éducatives afin de répondre aux besoins des jeunes et favoriser leur engagement ;
- Accompagner les familles face à l'usage de nouveaux outils. Le choix s'est porté sur le CRIJ pour renforcer la mise en réseau et la promotion des « *Promeneurs du Net* » en articulation avec les politiques jeunesse et éducatives locales.

Des comités techniques ont lieu tous les 2 mois avec un comité de pilotage annuel.

- 20 « *Promeneurs du Net* » en 2019.
- 65 « *Promeneurs du Net* » fin 2020 avec la montée en charge de la Prestation de Service Jeunes (PS Jeunes) dont 2 « *Promeneurs du Net* » : une « référente familles et parentalité ».

Il conviendra d'accompagner la montée en charge du dispositif.

PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Publics prioritaires et Territoires prioritaires, en lien avec le diagnostic
- ➔ Priorité de développement sur les Quartiers Politiques de la Ville (QPV) et dans le milieu rural

PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ Équipe numérique du CRIJ :
- ➔ Coordinateur des « *Promeneurs du Net* »
- ➔ Webmasters site info-jeunes
- ➔ Chargé de développement numérique
- ➔ Appui sur les compétences numériques des professionnels du réseau (animateurs multimédia, etc.)

ACTION 1

- ➔ Favoriser l'éducation aux médias et à l'information auprès des jeunes et de leurs familles notamment dans le cadre de l'axe 3 «Engagement et participation des enfants et des jeunes» de l'appel à projets Fonds Publics et Territoires (FPT)
- ➔ Favoriser la connaissance des fonctionnements de l'environnement numérique (économie, politique, etc.), intégrer des éléments de compréhension plus techniques pour un usage responsable.
- ➔ Accompagner les jeunes à l'exercice de leurs droits et devoirs, en les capacitant et les rendant autonomes, afin qu'ils deviennent des citoyens numériques.

2 - SOUTENIR LES JEUNES DE 12 À 25 ANS DANS LEUR PARCOURS D'ACCÈS À L'AUTONOMIE

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ Éducation nationale et le Service Social en Faveur des Élèves (SSFE)
- ➔ Fréquence Ecoles
- ➔ Cyber base de Bron
- ➔ Emmaüs Connect
- ➔ Réseau Canopé
- ➔ Centres socio-culturels (CSC)
- ➔ Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC)
- ➔ Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE)

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Fonds nationaux Cnaf et l'appel à projets Fonds Publics et Territoires (FPT)
- ➔ Ville de Lyon
- ➔ Autres : à définir

ACTION 2

- ➔ Promotion des outils pédagogiques d'éducation aux médias (recensement, diffusion) du Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) :
 - Le Vrai du faux
 - La Valise data
 - Le cahier d'éducation aux médias et à l'information
 - Le laboratoire d'information et d'expérimentation Infolab
 - Communication sur les réseaux sociaux et les sites info-jeunes des différentes ressources des partenaires
 - Publication de contenu informatif sur les réseaux sociaux et sur les sites info-jeunes.

ACTION 3

- ➔ Promouvoir et poursuivre le dispositif Boussole des jeunes porté par le CRIJ

ÉCHÉANCES

- ➔ Durée du Schéma des Services aux Familles (2021-2026)

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

➔ Favoriser l'éducation aux médias et à l'information auprès des jeunes et de leurs familles :

- Évolution du nombre d'actions financées sur l'axe 3 FPT volet éducation numérique.
- Participation aux événements autour de la jeunesse et du numérique.
- Qualité et diversité des partenariats initiés dans le milieu du numérique.
- Nombre d'actions, ateliers menés autour du numérique.
- Nombre et diversité des jeunes touchés par les actions.
- Nombre de formations des professionnels du réseau.
- Nombre d'outils pédagogiques créés pour l'accompagnement des jeunes.
- Nombre de séances d'accompagnement des jeunes et de leurs familles
- Boussole des jeunes : nombre de recherches annuelles et nombre de demandes déposées.